

Réponses au Quiz Artisanat CMA Pays de la Loire

- 1- OUI, et intervenir pour valoriser le sens de l'apprentissage des métiers du geste de la main
- 2- OUI pour le soutien des emplois qualifiés. Etudier également le cadre des contraintes actuelles d'exercice de l'apprentissage (horaires, hauteur d'échelle, ...). Concernant la baisse des charges, celles ci doivent concerner l'ensemble des secteurs d'activités, être justes et équitables, pour tous les emplois qualifiés de tous types d'entreprises, artisanales comprises
- 3a- OUI - 3b- OUI la VAE dans l'Artisanat doit privilégier le fond et le sens des réalisations concrètes avant celui du "rédactionnel" administratif
- 4 - La question posée mérite d'être soulevée et devra faire l'objet d'une analyse pour envisager les alternatives a la situation actuelle, non satisfaisante pour les entreprises artisanales traditionnelles
- 5- OUI pour l'assainissement de la concurrence. Au regard de la directive actuelle, du projet de révision de la commission européenne : veiller a l'application stricte du juste équilibre entre les acteurs économiques en présence, notamment sur le sens et la définition sans ambiguïté du statut des travailleurs détachés

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=471&langId=fr>
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=2488&furtherNews=yes>
- 6 - Sur le principe général, plutôt favorable. Nécessite un approfondissement du dossier pour en définir le périmètre et les contours
- 7- Oui pour toute mesure qui va dans le sens d'une simplification concrète et donc de lisibilité et d'acceptation des règles communes. Oui pour protéger le patrimoine personnel des artisans. Ce thème devra faire l'objet de propositions en concertation toujours au regard de l'intérêt général.
- 8- Couverture sociale, aux multiples régimes il est temps d'apporter une réponse la encore juste et équitable pour chaque artisan, commerçant. La remise en cause du RSI pour le régime général doit être acté au cours de cette mandature
- 9- En temps qu'entrepreneur moi même, mon approche est de salarier ma conjointe qui dispose alors du statut de salarié, évitant la zone ambiguë de celui de " conjoint". Si le/la conjoint(e) travaille pour l'entreprise, celle ci doit pouvoir la salarier et la rétribuer a temps plein ou partiel selon l'activité déployée
- 10- OUI pour valoriser l'innovation. Oui pour la valorisation des aides et financement si l'entreprise artisanale apporte une innovation pertinente et reconnue par sa chambre des métiers
- 11- OUI pour soutenir un plan d'adaptation au numérique des entreprises artisanales soutenu par les chambres des métiers. Les logiciels de devis sur place, gestion des stocks, prises de RdV, simulation 3D etc. existent, deviennent simples d'utilisation, nomades (tablettes), sans pression financière et de nature a faire gagner du temps de l'efficacité aux artisans et d'un service rendu explicite a leurs clients. Le plan devra mettre être centré sur la formation a ces outils numérique pour développer la

culture de leur utilisation (aujourd'hui nombreuses sont les personnes qui chez elles à titre privé, les utilisent " ci sont mises" , mais qui dans leur cadre pro en font l'impasse)

12- OUI bien sûr, qui mieux que les chambres des métiers connaissent les leviers utiles dans l'accompagnement des entreprises, la formation des apprentis et l'enthousiasme que procure les métiers de l'intelligence de la main

nb : c'est la raison pour laquelle dans le cadre de mon entreprise je verse ma taxe d'apprentissage à la CM44 de Loire Atlantique

Dominique Anée Candidat aux élections législatives 2017 5eme circonscription de Loire Atlantique 44

dominiqueanee@2017@gmail.com



LES INDEPENDANTS est un rassemblement d'hommes et de femmes de la société civile qui veulent donner une nouvelle impulsion politique. Privilégiant les compétences aux « étiquettes », ils s'engagent dans une dynamique de renouveau. Ils portent un projet politique audacieux sur les réformes économiques et sociales ; ils proposent une nouvelle géographie des territoires plus simple et plus efficace et une modernisation de nos institutions ; ils portent avec conviction les valeurs de la France et de l'Europe. Des centaines de candidats à travers la France porteront les couleurs de ce nouveau mouvement dès les prochaines élections législatives de juin prochain. **Rejoignez-nous et soutenez-nous sur www.577.fr**